

N/REF : 30/11/2023 16H39 C:000053 I:01108
V/REF : AC/B80333
V/Email reçu le Jeudi 30/11/2023 à 16H39

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
171 RUE DE VERN
BP 50147
35201 RENNES CEDEX 02

V/REF.IMM. PCE

IMMEUBLE : LE PAUL CEZANNE -PCE
1/2/3, RUE MILLIG AR SKANV
6, RUE SAINT ALLOUARN
35235 THORIGNE FOUILLARD

Rennes, le

22 Novembre 2024

Référence Marché: 020012-PBS-001-Lot 8 Poterie

LOCALISATION : ALLEE 1 SKANV - LOGEMENT VACANT SUR PASS CHANTIER
LOGEMENT N° 100820, PORTE N°02, REZ DE CHAUSSEE

MOTIF : REMPLACEMENT BAIGNOIRE - CONSERVER LA ROBINETTERIE ET SIPHON (NEUFS)
TABLIER BAIGNOIRE EN MELANIME
REMPLACEMENT ROBINET MAL CUISINE
SS4

Donneur d'ordre : Mme A JUDAIS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 04/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
PRISE DE REFERENCES ET MISE EN COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER

INTERVENTION DU 11/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE EAU
DEPOSE DU TABLIER DE BAIGNOIRE
DEPOSE DE LA BAIGNOIRE
FOURNITURE ET POSE DE 2 JOINTS FIBRE 12/17
FOURNITURE ET POSE DE 2 BOUCHONS 12/17
REMISE EN EAU
PRISE DE REFERENCE ET MISE EN COMMANDE
NETTOYAGE CHANTIER
PASSAGE EN DECHETTERIE

INTERVENTION DU 11/12
MISE EN PLACE DU VEHICULE ET DU MATERIEL
COUPURE EAU
NETTOYAGE DE LA FAIENCE ET DE L'ANCIEN JOINT EN SILICONE PERIPHERIQUE
DU MITIGEUR ET DU SYSTEME D'EVACUATION

FOURNITURE ET POSE DE LA BAIGNOIRE
REALISATION DE NOUVEAUX JOINTS PERIPHERIQUES
RACCORDEMENT EAUX USEES
CONTROLE: BON FONCTIONNEMENT
CONTROLE: BONNE ETANCHEITE
PRECONISATION: PREVOIR LA REFECTION DE LA TABLETTE EN FAIENCE ET DU
RETOUR DE LA BAIGNOIRE
CONSTAT: MME JUDAIS PREVOIR L'INTERVENTION AVEC LA SOCIETE CADEC
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : BB AB Email envoyé le 12/11/24 a 20H37 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 06/11/24 a 22H32 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 22/10/24 a 08H08 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 07/10/24 a 16H06 Mme A JUDAIS
NR AB Email envoyé le 19/09/24 a 17H50 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 12/09/24 a 10H16 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 03/09/24 a 09H40 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 07/08/24 a 12H49 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 09/07/24 a 08H08 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 26/06/24 a 14H49 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 22/05/24 a 15H54 Mme A JUDAIS
NR AB Email envoyé le 18/04/24 a 14H42 Mme A JUDAIS RELANCE+++
MB AB Email envoyé le 28/03/24 a 11H33 Mme A JUDAIS
NR AB Email envoyé le 13/03/24 a 10H04 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 29/02/24 a 21H00 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 20/02/24 a 09H57 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 31/01/24 a 12H28 Mme A JUDAIS
BB AB Email envoyé le 11/01/24 a 13H27 Mme A JUDAIS
MB AB Email envoyé le 20/12/23 a 21H57 Mme A JUDAIS
BB LCOMPTER Email envoyé le 17/12/23 a 10H19 Mme A JUDAIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie (poste à souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diamètres, génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si nécessaire).

Réalisation du travail conformément aux règles de l'art.

Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de l'étanchéité (si nécessaire).

Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).

Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).

Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	MOE001-H(s) Plombier hors BPU le 04/12	5	53,98		53,98
1,00	PBS039-Rempl.Tablier baign.bois façade	9	102,56		102,56
1,00	PBS045-F.P baign.acr L1,40-1,70m ss rob.	9	302,28		302,28
TOTAL H.T.					458,82
T.V.A. a 10,00%					45,88
TOTAL T.T.C.En EURO					504,70

Valeur en votre règlement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.